7 Schola de Sellar
FRC 2.9972
Case FRC 17244

DE LA FIN

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇOISE

ET

DE LA STABILITE POSSIBLE

DU GOUVERNEMENT ACTUEL

DE LA FRANCE.

La tranquillité et le bonheur d'un Etat sont inséparables de la justice et de la stabilité de son Gouvernement.

J. N.

A LEIPSIC

Chez G. A. GRIESHAMMER, Libraire.

A PARIS, chez MARADAN, Libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, No. 16.

A GENEVE, chez J. J. PASCHOUD, Libraire.

1800.

THE NEWBERRY LIBRARY

Coup d'oeil rapide sur la révolution jusqu'au retour de Buonaparte en France.

But de son retour.

Situation dans laquelle il trouve l'intérieur et l'extérieur de la France.

La coalition se divise.

La France reçoit une nouvelle Constitution qui lui rend le calme. La modération du Gouvernement le maintient, la victoire l'affermit.

Réfutation de toutes les objections faites contre la stabilité du Gouvernement actuel de la France.

Nullité démontrée des motifs qui portent le Gouvernement d'Angleterre à continuer la guerre contre la France.

Petite réponse à une foible objection.

Courte adresse aux François.

Coup d'oeil rapide sur la révolution jusqu'au retour de Buonaparte en France.

L'époque la plus mémorable dans l'histoire des siecles se présente.

Une Nation vive et ardente a été entraînée à une révolution dont elle espéroit le bonheur qui lui étoit présenté sous les appas de la liberté. Elle n'avoit jusque-là placé son bonheur que dans son heureux climat, et dans un Gouvernement qui paroissoit fait pour lui: quatorze siecles l'avoient vérifié; et le Gouvernement actuel en s'en rapprochant, en en prenant quelques formes utiles au repos d'une Nation, semble y mettre son sceau.

Cependant, en moins de six mois, le peuple françois a été électrisé à un point qu'il a perdu son amour naturel pour ses Rois. Un autre amour a pris sa place; d'abord celui de la liberté et de l'indépendance, puis l'amour de l'égalité et de sa fille, la Souveraineté du peuple. Déjà l'esprit de cette Nation bouillante étoit ouvert à toutes les nouvelles opinions, son ame à toutes les passions, aussi funestes à la multitude que favorables aux ambitieux: il étoit facile à ses nouveaux idoles de la conduire au delà de toutes les bornes.

Ils lui donnent une Constitution plus facile à défaire qu'à maintenir; incompatible avec l'égalité, le trône chancelant doit tomber; la Nation françoise n'a plus besoin de Roi, puisqu'elle sait se gouverner elle-même.

Les principes subversifs de la Religion et de la Monarchie sont énoncés, sans opposition, aux Clubs des Apôtres de la liberté et de l'égalité, surnommés Jacobins, sor-

tis des arrieres Loges maçonniques. Delà ils passent à la tribune des Législateurs, et ce n'est pas à la France seule qu'ils sont réservés; la révolution françoise doit devenir la révolution du monde: ceux qui n'ont pas voulu reconnoître la Souveraineté du peuple tomberont à genoux devant la Souveraineté du monde. [1])

Ces principes avertissent les Puissances de la nécessité d'en arrêter les progrès; deux se liguent à cet effet; et au bout de trois ans d'explosion, ils cherchent à pénétrer en France pour y délivrer le Roi de l'empire des Jacobins, et le mettre en état de publier une Constitution plus assortie au caractere, aux moeurs des François, et compatible avec la sureté intérieure et extérieure des Etats. Cette démarche, qui par sa foiblesse portoit le germe de sa nullité en elle-même, conduit au but directement opposé à celui qu'on vouloit atteindre. Ceux qu'elle devoit vaincre deviennent les vainqueurs;

1) *Gensonné.*

les Jacobins accusent le Roi d'avoir attiré les armées étrangeres en France pour y rétablir son ancien pouvoir. Sa mort est dans leur plan ; il leur falloit ce grand exemple pour effrayer les *tyrans*, et en délivrer le monde. 1) L'appel au peuple, selon le voeu du peuple n'a pas lieu. Cet appel sauvoit la vie du Roi. Tous ses biens, tous ceux de la famille royale, tous les biens de ses serviteurs et de milliers de François qui ont quitté la France, soit pour se soustraire aux convulsions d'une révolution, soit pour délivrer le Roi, sont déclarés biens nationaux; et réunis aux biens de l'Eglise, ils forment la valeur de cinq milliards qui, à la République au berceau, portent des alimens durables et des charmes ineffaçables. La Convention, ivre de la plénitude de sa puissance, forte du cou-

---

1) Aux juifs il importoit *qu'un homme mourût pour le peuple:* aux Jacobins, *qu'un Roi mourût pour tous les peuples.*

rage des François, déclare la guerre aux Puissances qui ne s'étoient pas déclarées. La France entiere devient un camp où le sentiment de la liberté se nourrit au milieu d'une tyrannie inconnue aux peuples. Des factions s'élevent et s'écrasent mutuellement: la plus tyrannique s'approprie le sceptre de fer; elle en frappe les François de toutes les classes: et malgré ses coups, ses terribles coups, le courage, l'enthousiasme ne quittent point les soldats françois aux frontieres: ils se battent, parce qu'ils sont François, parce qu'ils ont des ennemis devant eux: ils se battent, parce que le sentiment de l'indépendance les anime. La Ligue des Puissances contre la France, la prise de quelques-unes de ses places fortes, au nom d'un Prince étranger, l'exemple du partage de la Pologne doublent l'énergie des François; ils ne veulent pas recevoir de Loix étrangeres; ils aiment mieux supporter le regne des factions intestines; surtout, ils ne veulent souffrir le

moindre démembrement. Ce sentiment d'indépendance ne quitte pas un instant les armées françoises; il est fortifié de l'amour de la patrie, plus vif dans les coeurs françois que parmi d'autres nations (le ciel en est la cause en leur prodiguant tant de biens); et cet amour de la patrie est relevé de l'amour de la gloire jusque dans le simple soldat. Un tel esprit méritoit un autre sort que celui de défendre une patrie gouvernée par des tyrans. La Convention elle-même alloit en être la proie; trop tard elle arme contre eux un peuple trompé, un peuple indigné; ils tombent enfin. La France respire, la France demande la vengeance de tant de crimes; elle invoque le regne de l'humanité et de la justice; elle veut une Constitution protectrice des personnes et des propriétés.

La France obtient cette Constitution; c'est la troisieme en 4 ans. Les François sont si vifs qu'en quelques mois ils construisent ou abattent l'ouvrage de plusieurs

siecles. Mais la France n'obtient pas la nouvelle représentation que sa très-grande majorité demandoit. La Convention sentoit le besoin de maintenir les deux tiers de ses membres dans le Corps Législatif, pour éviter la responsabilité et le sort des factions précédentes.

Ainsi le voeu du peuple françois ne se remplit point. Ceux qui tiennent le pouvoir, et qui, en le quittant, craignent la vengeance, ont une énergie que n'a pas un peuple abandonné à lui-même, qui n'a ni plan d'attaque ni moyens de défense. Les deux tiers de la Convention restent; un seul tiers est élu. Mais le peuple françois ne manifeste pas moins ses desirs et ses sentimens en faveur du regne de l'humanité, de l'abolition des Loix révolutionnaires. Le tiers qu'il élit est assez bien composé. La justice revient peu à peu à l'ordre du jour: elle se montrera avec plus d'éclat quand le second tiers entrera dans le Corps Législatif. Ce tiers est élu dans un moment où

les préliminaires de la paix avec la Maison d'Autriche sont signés. L'armée d'Italie conduite par un jeune Général qui, en peu de tems, s'étoit placé dans le rang des plus grands Généraux, avoit chassé devant elle jusque vers la capitale des Etats de l'Empereur une armée valeureuse et expérimentée. Les cris de victoire se mêlent aux cris de paix; les François se livrent à une double joie par l'espérance d'un avenir heureux. Ce moment étoit sans doute plus favorable à l'élection d'hommes dignes de la confiance de la Nation, que ne l'avoit été celui où les membres de la Convention ont été élus, lorsque les Alliés étoient sur le territoire françois, lorsque la terreur excluoit les meilleurs Citoyens des assemblées primaires. Aussi ce tiers se trouvoit en général composé de Républicains très-purs. Ainsi se posoient les fondemens de la paix intérieure et extérieure. Modération à l'égard des Puissances, respect pour tous les Gouvernemens, justice, humanité, Religion en

dedans, voilà ce qui achevoit et maintenoit l'édifice de la République françoise. Avec dignité, elle marchoit vers ce but. De jour en jour les loix révolutionnaires étoient abolies; les traces du Vandalisme effacées; les honnêtes gens marchoient tête levée; la persécution cessoit à l'égard de ceux qui avoient suivi leur conscience; la tranquillité, la confiance et le crédit renaissoient.

Pour la premiere fois depuis sa naissance, la République françoise s'étoit présentée d'une maniere moralement respectable. Tel est encore, jusque dans les tems les plus corrompus, l'invincible ascendant de la justice. Mais pourquoi cet ordre si desiré n'a-t-il pas été maintenu? Pourquoi ceux même qui étoient à la tête du Gouvernement l'ont-ils renversé?

C'est qu'ils avoient peur d'être justes, d'être sages; ils croyoient ne pouvoir affermir leur empire que par des victoires et des plans de domination; et ils ne voyoient pas que la victoire la plus

impérissable pour la République, étoit la victoire des honnêtes gens sur les Jacobins leurs persécuteurs, sans d'autres armes que celles de la Loi.

Poursuivant dans le délire du fanatisme politique, leur haine contre la Religion autant que contre le Trône; dans le retour à des sentimens religieux ils croyoient déjà voir la Royauté; comme si la Religion n'étoit pas aussi nécessaire à un Etat Républicain qu'à un Etat Monarchique.

L'esprit toujours plein de mesures révolutionnaires, ils y avoient recours comme à des moyens de triomphe, sans songer que leur usage avoit fait tomber toutes les factions précédentes, et rendu la France si malheureuse. Les insensés s'obstinoient à s'écarter du seul chemin qu'ils eussent à prendre, et que leur montroit une bonne partie du Corps Législatif, pour consolider leur élévation avec la République.

Dans l'heureuse position à pouvoir faire la paix la plus avantageuse au de-

hors et à l'établir en dedans, d'accord avec la plus saine partie du Corps Législatif, selon le voeu visible de la grande majorité de la Nation françoise, trois directeurs conçoivent un plan de domination universelle; et comme ils éprouvent une opposition de la part de deux collégues, et entrevoient celle de la majorité du Corps Législatif, ils imaginent une conspiration royaliste pour faire tomber cette opposition et regner sans résistance. Ils ne présentent aucun preuve de la conspiration qu'ils ont inventée; et ne pouvant faire juger légalement les hommes qu'ils veulent sacrifier; semblables à des despotes habitués, je dirai mieux, à des tyrans, ils les enlevent à toute justice, à tout tribunal, et les envoient dans la nouvelle Sibérie de la France.

La paix définitive avec la Maison d'Autriche ne tarde pas à suivre cette journée: mais, toute brillante que cette paix paroît pour la France, elle n'excite pas parmi la Nation

françoise la joie qu'avoit causée la signature des préliminaires. Voyant ses choix légitimes annullés, ses meilleurs défenseurs enlevés, la Nation craint de nouveaux malheurs.

En effet bientôt le Directoire développe son plan de domination. Il ne lui suffit pas d'avoir étendu la France jusqu'au Rhin; de dominer en Italie par deux Républiques ses créatures; de maîtriser la Hollande; d'avoir satisfait une ambition à laquelle Louis XIV n'a jamais songé; quoiqu'elle lui ait été reprochée par ceux-là même, qui ont trouvé l'agrandissement de la France Républicaine, et les prétentions du Directoire si naturelles. Mais l'ambition du *triumvirat* ne se borne pas à l'Europe; son plan de domination atteint l'Afrique; il s'étend jusqu'en Asie. C'est en Asie où il veut attaquer la Puissance angloise, l'anéantir là où elle est si solidement établie. C'est dommage qu'il a pris le chemin le plus difficile. Mais, avant cette

mémo-

mémorable expédition, il faut que Rome devienne une République; que la Suisse reçoive la liberté afin de pouvoir dominer à son gré l'Allemagne et menacer de plus près les Etats de la Maison d'Autriche. Livré aveuglément au sentiment de sa toute-puissance, le Directoire ne prévoit pas qu'il arme contre lui une Puissance redoutable, que d'un Allié toujours fidelle il se fait un ennemi dangereux; qu'il prépare des défaites à la France et provoque sa propre chute. Ainsi, tandis que d'un côté les Généraux les plus habiles de la République françoise, l'élite de ses armées et des sommes immenses sont employés à l'expédition d'Egypte, que de l'autre l'Empire Germanique est traité par les plénipotentiaires du Directoire d'une maniere asiatique, menacé de l'introduction des principes françois, il se forme une coalition formidable qui a pour but de rétablir l'ancien ordre de choses tant en France que partout ailleurs. Ses succès

sont rapides malgré la bravoure des armées Républicaines. Le Corps Législatif en accuse le Directoire; il tombe: d'autres le remplacent; mais les défaites continuent. Depuis sa naissance la République françoise n'avoit paru aussi chancelante.

Motif du retour de Buonaparte en France.

Il sembloit qu'il manquoit à la France un homme accompagné de quelques autres. Cet homme étoit depuis quinze mois en Egypte, luttant contre des forces supérieures, contre l'insalubrité du climat, contre des obstacles sans cesse renaissans, sans marine et bloqué par les Anglois. C'est *d'un Anglois* qu'il apprend la situation de la France, les revers de l'Italie. A cette nouvelle inattendue, il éprouve le sentiment de ses forces; il

ne balance pas à lui céder; il prend la résolution d'aller au secours de la France, et de lui rendre la victoire et la paix. Il laisse le commandement de son armée à un Général intrépide, et s'accompagnant de quelques-uns de ses fidelles freres d'armes, il se dérobe à la vigilance des Anglois, et gagne le territoire de la France. Le bonheur le suit et le précede. On le dit enfant du bonheur, couronné par le génie. Oui, le bonheur l'avoit précédé, puisque, dans le même tems qu'il concevoit le dessein de se rendre en France pour la faire triompher, Massena, par une victoire incomparable, remportée à tems, facilitoit à Buonaparte quelques moyens de rendre à la France son rang et sa prépondérance. Quelle différence en effet pour lui, pour la République françoise, si Suwarow à la la tête de son armée d'Italie fut arrivé quelques jours plutôt à Glaris: il se réunissoit avec les Autrichiens et les Russes; et avec des forces si supérieures il forçoit

Massena à la retraite; les Alliés étoient les maîtres de la Suisse, ils dominoient à leur tour sur la France: l'Italie n'étoit plus à reconquérir.

Situation dans laquelle il trouve l'intérieur et l'extérieur de la France.

Buonaparte arrive en France; cette victoire réjouit son coeur, mais il le sent pénétré de douleur à la vue des maux dont la République est accablée: il voit l'emprunt forcé, la Loi des otages, les inscriptions arbitraires sur la Liste des émigrés, l'impossibilité de se faire rayer de cette liste, lorsqu'on y est injustement compris; il voit le séquestre mis sur les biens de ceux qui sont rayés provisoirement. D'un côté il voit l'arbitraire, toutes les folies, toutes les propositions extravagantes qui

ont été faites par des Législateurs: de l'autre il aperçoit l'embarras et la versatilité du Directoire; il voit la guerre civile reparoître, les habitans de la France occidentale, soulevés par ces Loix révolutionnaires, invoquer de nouveau la Royauté. Dans les armées de la République, il voit le dénuement absolu et les progrès effrayans de la désertion; de la part du peuple françois, l'indifférence et une apathie décourageante; dans les finances le désordre permanent, l'Etat réduit aux expédiens par les besoins les plus pressans. Telle est la situation de l'intérieur.

Au dehors, Buonaparte voit une Coalition victorieuse et jusqu'alors unie, une Puissance qui d'une main tient le sceptre de la mer, de l'autre un sceptre d'or pour pourvoir à l'existence des armées coalisées, qui peut menacer les côtes de la France, tendre la main aux mécontens et aux Royalistes, faire les diversions les plus funestes.

Les Autrichiens maîtres de l'Italie n'ont plus que la Ligurie à prendre pour dominer sur le midi de la France. Un Prince de la maison de Bourbon, à la tête d'une armée, peut facilement pénétrer en Provence, y rallier les mécontens, et rétablir la Royauté, tandis que les Alliés menacent les autres frontieres.

Tels sont les dangers à écarter au dehors; telles sont les plaies à guérir en dedans. Il sembloit qu'il n'existât pas une ame dans le monde qui osât se mettre à la tête d'un Gouvernement luttant contre autant d'ennemis, contre autant de contrariétés. Mais Buonaparte a cette ame. Tout de feu, mais sachant se contenir, connoissant les François et espérant de réveiller leur énergie, il se livre à l'idée de relever la France abattue et de la replacer dans le rang politique où il l'avoit laissée à son départ pour l'Egypte. C'étoit sans doute une entreprise, plus hardie encore que celle de l'Egypte, que de vouloir repa-

rer tant de fautes et tant de défaites, contenir tant de mécontens, comprimer tant de partis; et pour ainsi dire, au milieu des Brutus s'élever jusqu'aux fonctions des Césars. Mais déjà habitué à rencontrer de grands obstacles, Buonaparte a appris à les vaincre. Un habile Général n'est pas novice dans l'art de Gouverner. Du talent de commander au talent de regner, il n'y a qu'un pas: la justice, la modération l'achevent. Nous vivons dans des tems où l'on peut regner sans porter une Couronne. Les Rois l'ont trop mal défendue pour qu'elle soit d'une nécessité si absolue.

Ainsi que Massena en Suisse, par sa vigilance, avoit conservé à Buonaparte le chemin de l'Italie, un homme non moins vigilant, à Paris, professeur distingué dans l'art des révolutions lui avoit ouvert le chemin de l'unité dans la Direction, comme le seul moyen de rendre à la France un Gouvernement stable, propre à enchaî-

ner les factions, à établir la paix intérieure et à amener la paix extérieure.

C'est dans peu de jours et dans le plus grand silence, que se prépare une journée qui doit changer et fixer les destinées de la France, en la délivrant de l'immobilité et de l'esprit révolutionnaire qui, depuis dix ans, avoient affligé un pays, digne d'un meilleur sort.

Le 18 Brumaire vient comme un jour serein après un long orage; il surprend la France et l'Europe: ses suites heureuses surprennent encore davantage.

La Coalition contre la France se divise.

Mais ce qui doit étonner bien plus, ce qui étonnera à jamais la postérité, c'est tandis que la France reçoit une Constitution propre à sa guérison avec une activité sans

exemple, puisque, 35 jours après, elle est déja proclamée, les Souverains coalisés se divisent; lorsque, par leur union persévérante, ils pouvoient espérer d'atteindre le but de leur Coalition.

Le Souverain qui avoit montré les vues les plus désintéressées aperçoit dans un autre, je veux dire, dans le cabinet de l'autre, des vues différentes; confirmées depuis par les prétentions de ce cabinet sur l'Italie: la ville d'Ancône fait éclater la division. Le premier retire ses troupes valeureuses des Etats du second; mais sans abandonner la Coalition ni son but, il veut en confier une grande partie à cette Puissance qui par la mer domine la terre. Un Général françois, célebre par des victoires, voulant rivaliser avec Buonaparte, a déja électrisé Paul I: son plan charme ce Prince. Ce Général débarquera en Normandie avec quarante cinq mille Russes, y rétablira la Royauté; et, renforçant son armée des Royalistes de la

Bretagne, de la Normandie, du Maine, du Poitou et de l'Anjou, il marchera droit sur Paris, pendant que les Anglois soumettront la Bretagne favorable à Louis XVIII.

Chose étrange! Les Souverains se proposent un grand but; et pour peu de chose et en un instant, ils y renoncent. C'est une Isle dans la Méditerranée qui rompt le Plan adopté, et détache la Russie de l'Angleterre.

Il semble qu'il soit dans les destinées des François de ne point recevoir de Loix des Puissances étrangeres. Si ce n'est pas leur Courage qui les en délivre, c'est la Division de leurs ennemis, se proposant d'être leurs Libérateurs.

Les premiers soins du nouveau Gouvernement se portent vers une paix générale; son voeu pour la premiere fois s'accorde avec celui du peuple françois. Le premier Magistrat de la République en donne la preuve en commençant par la proposer à la Puissance qui fournit

le nerf de la guerre : c'étoit la vouloir sincérement. Il fait précisément le contraire de ce qu'a fait le Directoire en gardant pour la fin ce qu'il y avoit de plus difficile à combattre. La Réponse du Cabinet de St. James est négative. A cette époque il comptoit sur cette armée Russe, qui viendroit se réunir à celle qui étoit aux Isles de Jersey et Guernesey. La plus grande expédition qui ait encore été faite dans les ports de l'Angleterre est projetée. Mais à peine est-elle arrêtée dans le cabinet de St. James, qu'elle s'évanouit dans le cabinet de St. Pétersbourg.

Ainsi, tandis que la Coalition s'affoiblit d'une maniere si étonnante, qu'elle se réduit à ce qu'elle avoit été en 1797, la France se restaure uniquement parce qu'elle n'est plus tourmentée par des mesures révolutionnaires ou des Loix inquisitoriales : semblable à un homme qui, après avoir éprouvé une longue maladie

dont les causes disparoissent, par un régime sage et le repos, recouvre ses forces perdues.

La France reçoit une nouvelle Constitution qui lui rend le calme. La modération du Gouvernement le maintient, la victoire l'affermit.

La nouvelle Constitution est mise en activité, comme si une longue expérience y avoit mis son sceau. L'unité dans la Direction que le Gouvernement établit dans les Départemens, le choix des Préfets, l'admission des Citoyens éclairés aux places de l'administration, la préférence donnée plus aux lumieres et à la moralité qu'aux opinions individuelles [1]);

---

1) C'est cette manie des Gouvernemens précédens de ne confier les places qu'aux patriotes brûlans, de

un Corps Législatif qui ne fatigue plus la France par cette multiplicité de Décrets, véritable source de l'anarchie ou du despotisme, réduit à ne plus donner de Loix à la France, que celles que le Centre de l'unité aura jugées utiles ou nécessaires. Les factions réprimées et disparues précisément, parce qu'il existe un Gouvernement qui par sa fermeté et sa sécurité leur en impose, les conspirations étouffées 1) uniquement, parce qu'on n'en

---

destituer ceux qui étoient accusés de Royalisme précisément parce qu'ils n'étoient pas outrés, qui a si longtems troublé la tranquillité des Départemens. Plus sage le Gouvernement actuel a pensé qu'un fonctionnaire honnête et éclairé, quand même il regreteroit le passé, servira mieux son pays qu'un autre à qui le Patriotisme seul tiendroit lieu de connoissances.

1) La derniere Conspiration dont les pieces ont été examinées et publiées par les Conseillers d'Etat Chaptall, Champagny et Emmery, étoit étouffée avant sa découverte par la seule fermeté, par la seule modération du Gouvernement actuel à l'égard des ha-

parle plus, parce qu'on n'en crie plus dans les rues, parce que des Journalistes n'en annoncent plus dans leurs feuilles; voilà ce qui rend à la France en peu de tems une tranquilité que depuis la révolution elle avoit à peine éprouvée une seule fois. Les mesures sages du Gouvernement calment les habitans de l'Ouest; le libre exercice de la Religion qu'il est si impolitique, si barbare d'enlever à un peuple, qu'il est au contraire si sage, si naturel

---

bitans des Départemens de L'Ouest insurgés. Juste envers eux, joignant la persuasion à la force, il a rendu nuls tous les projets des Conspirateurs, tous les préparatifs qui se faisoient en Angleterre pour s'emparer de Brest, de la Bretagne, etc. etc.

Voilà la puissance qu'un Gouvernement ferme trouve dans la justice! Voilà comme il prévient et anéantit les Conspirations! tandis que les Gouvernemens précédens croyant les éviter par des actes de rigueur et des mesures révolutionnaires en alimentoient la source précisément parce qu'ils doubloient le nombre des mécontens.

de lui laisser, rallient les mécontens de l'Ouest autour de la République.

Ainsi les François s'unissent; et, sans qu'au dehors on s'en aperçoive, ils semblent sortir de leur Léthargie.

La Coalition restante prend le voeu du Gouvernement françois pour la paix comme une preuve de l'impossibilité où il se trouve de continuer la guerre. De même qu'à la chute des assignats, l'an 1795, en Angleterre et en Autriche on avoit cru que faute de numéraire la France seroit obligée de proposer la paix ou d'en recevoir les conditions comme on les lui prescriroit; cette fois-ci on a cru réduire la France, par la Continuation de la guerre, à l'épuisement absolu.

Au milieu de ces espérances du dehors s'organise en France une armée, sous le modeste titre d'armée de réserve; elle ne semble destinée qu'à renforcer l'armée d'Italie et celle du Rhin: telle est même l'unique destination que les papiers

publics de la France lui donnent. C'est une autre marche que prennent maintenant leurs auteurs. Autrefois ils cherchoient à effrayer l'ennemi par le nombre des combattans; plus sages cette fois-ci, comme s'ils connoissoient toute sa foiblesse, ils sembloient vouloir le rassurer. Il faut convenir que, si telle a été leur intention, ils ont été plus adroits que tous les gazetiers de l'Europe.

D'abord Buonaparte ne doit se rendre à l'armée de réserve que pour donner une direction plus prompte aux armées; mais peu de jours après il se met à sa tête et traverse les Alpes. Ses amis s'inquietent, ses ennemis triomphent déjà. Son armée, selon ceux-ci, n'est composée que de conscrits, de gens forcés, d'invalides. En descendant les Alpes, avant de pouvoir se réunir, elle aura à combattre des Corps considérables d'Autrichiens aux ordres de Haddick, de Kaim, de Vussakowich, qui auront sans doute été renforcés, sans que

le Gouvernement d'Autriche ait voulu en donner connoissance. On le croit devenu plus sage. Melas avec une armée victorieuse les soutiendra; plus formidable qu'une armée de réserve, elle est encore appuyée de toutes les forteresses d'Italie. Toutes les probabilités sont aux yeux des gens de l'art même en faveur de Melas; toutes sont contre Buonaparte. S'il est battu comment repassera-t-il les Alpes? Sauvera qui pourra: c'est une armée perdue.

Tandis que les uns s'inquietent et les autres triomphent d'avance, cette armée de réserve, après avoir pénétré par les deux St. Bernard, par le Simplon et le St. Gothard, où se trouvent des passages réputés autrefois impraticables pour l'infanterie même, fond sur le Piémont avec de la cavalerie et de l'artillerie. Les Autrichiens partout trop foibles, à Chatillon, au fort du Bard, à St. Martin, à Ivrée, à Chivasso avec beaucoup de bravoure ne peuvent opposer qu'une foible résistance. Le chemin de

l'Italie s'ouvre à l'armée françoise. Elle semble se porter sur Turin. Buonaparte le fait croire à Melas, tandis que la droite de son armée occupe Suze et la gauche Verceil. Mais tout-à-coup le centre se dirige sur Verceil même; les François entrent dans Milan, dans Pavie, dans Lodi; les magasins, les arsenaux de la Lombardie sont en leur pouvoir. Cependant leur position n'est pas encore sûre, aucune forteresse de l'Italie n'est à eux. Gênes tombant, l'armée de Melas est renforcée de vingt mille Combattans. Gênes tombe. Melas réuni au Général Ott pourra fermer les passages aux François en même-tems qu'il les attaquera avec toutes ses forces sur les rives du Pô; et c'est encore une armée perdue.

Avec la rapidité de l'aigle les François passent le Pô. Ils entrent à Stradella et à Plaisance. Déjà le Général Ott, voulant se réunir à la grande armée, est battu près Casteggio, et Melas est séparé des troupes

qui défendent Mantoue et le Mincio : obligé de garnir chaque forteresse, il réduit considérablement son armée ; se trouvant en quelque sorte investi dans le Piémont et l'Etat de Gênes, l'embarras de sa position surpasse déjà celui qu'on prêtoit à Buonaparte à son entrée en Italie ; celui-ci au contraire a toute son armée sous sa main : Suchet a renforcé Massena, Massena donne la main à Turreau, Turreau se lie à l'armée de réserve.

C'est maintenant dans les belles plaines d'Alexandrie et de Tortone que vont se rencontrer les deux ennemis, et se livrer une bataille qui doit décider du sort de l'Italie.

Ce n'est pas à moi, c'est à celui qui brille de son épée comme de sa plume à donner la description d'une bataille qui honore la bravoure des Autrichiens comme celle des François. Je ne parlerai que de la victoire ; c'est ce qu'il y a toujours de plus agréable et de plus facile à dire.

Nouvelle dans l'histoire des guerres de ce monde, la victoire de Marengo remet au pouvoir de la France, le Piémont, la Lombardie, l'Etat de Parme, l'Etat de Modene, une partie des anciens Etats Vénitiens et la Légation de Bologne. Elle réduit deux campagnes à la conservation de Mantoue; elle annulle quinze mois de victoire; elle met entre les mains des François sept places fortes, quatre châteaux forts et le fort Urbain.

C'est en cinquante-huit jours, que Buonaparte franchit les Alpes, reprend l'Italie et se trouve de retour à Paris. Quant à la promptitude au moins, il paroît qu'il faut l'espace de dix-huit siecles, pour produire un autre César.

Moreau en Allemagne soutient sa renommée et fait briller la constance courageuse des François. Par des manoeuvres savantes, des mouvemens adroitement combinés, des marches et contre-marches, il cache long-tems son but à son

ennemi tout éclairé qu'il est, ne le montre, pour ainsi dire, que lorsqu'il l'a atteint et qu'un armistice avantageux a couronné les efforts de son armée.

Je reviens à Buonaparte; la paix de l'Europe me ramene vers Lui. A trente-trois ans, couvert de gloire, vainqueur incomparable par ses talens et la valeur des François, une gloire nouvelle l'attend. Elle est plus belle, plus pure que celle qui l'environne déjà. C'est la gloire de Pacificateur selon le voeu général de l'Europe. Quand on sait comme lui faire la guerre, on doit savoir faire la paix. Il faut que l'historien puisse dire de Lui: Il fut plus grand par sa modération que par ses victoires; alors tous les membres du Gouvernement françois, alors tous les François partageront sa gloire. C'est ainsi qu'ils effaceront, en quelque sorte, les maux que leur révolution a causés à l'Europe.

Réfutation de toutes les objections faites contre la stabilité du Gouvernement actuel de la France.

Mais, quelle est la garantie qu'offre le Gouvernement actuel de la France? diront les Ministres de l'Angleterre, forts de leur invincible Marine. Quelle sera la dureé de la nouvelle Constitution? diront-ils forts de la durée de leur propre Constitution, et de la fragilité des trois précédentes de la France.

Comment compter sur la stabilité d'un Gouvernement qui repose sur une seule tête? — Que deviendront les traités, la France même, si Buonaparte manquoit?

Où est l'homme qui pourroit le remplacer? Quel sera le caractere de la révolution qui suivroit sa mort?

Voilà les questions auxquelles il importe de répondre pour calmer et les inquiétudes réelles et les inquiétudes apparentes des hommes d'Etat, pour lever, s'il est possible, tous les doutes, et affermir les pas des prochains négociateurs sur le chemin de la paix.

La garantie qu'offre le Gouvernement actuel de la France, c'est l'état actuel de la France.

Parcourez ce pays maintenant, et voyez la tranquillité qui y regne en général: voyez les François délivrés des mesures oppressives, des vexations de leurs factions précédentes, se rallier autour du Gouvernement actuel, et se fiant à sa durée, en même-tems qu'ils se livrent à l'espérance de la paix extérieure, espérer des jours plus heureux encore. Les tems d'une incertitude affligeante, d'une inquiétude qu'on remarquoit parmi tous les François qui en étoient susceptibles, semblent entierement passés : ils commen-

cent à jouir de la Liberté lorsqu'elle a perdu ses formes tyranniques, lorsque des orateurs impitoyables cessent de la prostituer, lorsqu'elle existe en réalité et non en paroles.

„Mais qui garantira la durée de cet état de la France?"

L'esprit actuel de la Nation françoise, répondrai-je avec sécurité, parce que toute autre révolution seroit une nouvelle calamité pour elle; parce que, sentant le prix d'un Gouvernement pacifique, elle est bien éloignée de vouloir s'en donner un autre: elle se souvient encore trop des convulsions successives qu'elle a éprouvées, pour faire le moindre pas qui puisse la précipiter dans de nouvelles commotions. Jnterrogez les habitans paisibles de la France, et voyez s'ils ne vous répondront pas comme moi.

Mais tous ne sont pas paisibles, répliquez vous; il y a encore deux fameux partis en France qui peuvent la troubler,

qui peuvent renverser le Gouvernement actuel, les Royalistes d'un côté, de l'autre les Jacobins.

Cette objection est assez commune parmi des étrangers et des écrivains mêmes qui la présentent sans la réfuter. Ils font de très-longs raisonnemens sur la France et sur sa révolution, d'après les papiers publics de la France. Il ne leur manque qu'une chose; c'est de connoître l'intérieur de la France, tel qu'il a été aux diverses époques de la révolution, et tel qu'il est à présent.

Je dirai donc à tous ceux, à qui l'existence des Royalistes et des Jacobins en France peut faire craindre l'instabilité du Gouvernement actuel, que les Royalistes en France ne sont pas des hommes à se soulever contre un Gouvernement qui les laisse tranquilles. Toute l'histoire de la révolution vient à mon appui.

Les premiers Royalistes, qui se sont montrés étoient précisément ceux qui, les

plus attachés à la Religion de leurs peres, et par conséquent à la Royauté sa protectrice, se sont soulevés contre un Gouvernement qui, non content de les troubler dans l'exercice de leur culte, vouloit encore les faire marcher contre l'autel et le trône: delà la Vendée qui s'est étendue jusques dans plusieurs départemens de l'ancienne Bretagne. Pacifiés, après des torrens de sang répandus, ils ont vécu paisiblement ou patiemment jusqu'à ce que les nouvelles Loix oppressives, sous le Directoire, la Loi des otages, la Responsabilité des Communes, la persécution des Gens de bien, les eussent tellement fatigués, que, saisis d'un vif ressentiment, ils ont repris les armes et ont invoqué la Royauté, uniquement parce que d'elle seule ils croyoient pouvoir attendre le libre exercice de leur Religion, le rétablissement de leur commerce et de leur tranquillité.

On a vu comment, en quelques jours,

le Gouvernement actuel les a fait rentrer dans l'ordre, en respectant leur culte, leur liberté et leur tranquillité. 1)

Et si, alors où ce Gouvernement ne faisoit que de naître, où il avoit encore une formidable Coalition à combattre, où il avoit la France entiere à tranquilliser, il a pu rallier, plus par la force de la persuasion que par celle des armes, tous les Royalistes de la Vendée et de quatre autres départemens autour de la République, à plus forte raison n'a-t-il pas à les craindre aujourd'hui, où la victoire des victoires a couronné ses efforts, où la France se plaît dans l'ordre des choses actuel qu'une paix vraisemblable va encore consolider.

---

1) On les voit aujourd'hui attachés à la nouvelle Constitution, bénissant le nouveau Gouvernement qui leur a rendu la paix, défendre la patrie contre les Anglois que long-tems ils avoient regardés comme leurs amis.

Quant aux Royalistes des autres départemens de la France, c'est-à-dire, ceux qui regrettent le passé; ils ressemblent à des moutons qui pâturent avec des vaches grasses bien contens de ne pas en recevoir des coups de cornes.

Quant aux Jacobins. C'est une espece sans doute moins douce et bien plus intraitable que celle des Royalistes.

Mais qui est-ce qui ne se corrige pas avec le tems ou ne dépose pas ses armes contre un ennemi victorieux et inattaquable? Voyons cependant de plus près si le Gouvernement doit encore les craindre.

Dès que les premiers Jacobins, par leurs efforts autant que par la division ou l'indifférence des gens de bien, virent leur pouvoir prendre racine sur les débris de l'autel et du trône, ils s'occuperent à l'étendre de plus en plus, à s'emparer de toutes les fonctions et du Gouvernail même. Ils ne réussirent que trop, mais d'une maniere si violente, qu'elle ne pût

durer: leurs principaux chefs tombant, bientôt ils se diviserent; les plus habiles d'entre eux s'attacherent aux places ou à l'acquisition des biens nationaux; les plus mal-adroits se jeterent dans le parti de l'égalité naturelle, de la Loi agraire, de la communauté des biens, de l'abolition de toute distinction entre riches et pauvres, grands et petits, maîtres et valets, gouvernans et gouvernés, comme l'attestent les adresses tracées au peuple par les Baboeuf, les Drouet, les Lagnelot et les autres adeptes des derniers mysteres de la franc-maçonnerie et de l'illuminisme. Mais les plus habiles Jacobins contens des places ou des biens que la révolution leur a procurés, ne songent plus aujourd'hui à troubler la République, puisqu'elle leur en assure la paisible jouissance. La troubler, ce seroit en vouloir à soi-même, et ces Messieurs ne sont pas ennemis d'eux-mêmes. Ils ne sont plus maîtres Jacobins, ils sont maîtres serviteurs de

la République. Les autres, les plus maladroits ont perdu toute espérance de ramemener la vie patriarchale, c'est-à-dire, la jouissance communale des biens de la terre. Ils voient qu'ils se sont livrés à un rêve qui ne peut jamais se réaliser; ils préferent de vivre tels qu'ils sont et dans le monde tel qu'il est, plutôt que dans un monde impossible. Aussi turbulens qu'ils ont été, ils ont une seule ressemblance avec les Royalistes; ils tendent au repos. Omne Corpus tendit ad quietem.

Lorsque les mesures révolutionnaires des Gouvernemens précédens, du Directoire entre autres, troubloient la France, multiplioient les mécontens et les malheureux, entravoient les opérations du Gouvernement même, sans que celui-ci dans son aveuglement, s'aperçut qu'il donnoit lieu à tous ces désordres, il en accusoit constamment et la faction des Royalistes et la faction des Jacobins: c'étoient elles qui, selon ses proclamations, s'agitoient dans

les ténebres, et s'opposoient au rétablissement du crédit, de la confiance et de la tranquillité. La tribune des Législateurs retentissoit ensuite de déclamations contre des factions bien moins visibles que les auteurs véritables du discrédit et du mécontentement général: *) Le Directoire alloit plus loin; et, selon l'usage révolutionnaire, il en accusoit le cabinet Anglois qui, jusque sous ses yeux comme dans toute la France, organisoit des bandes de voleurs et d'assassins.

Voyez maintenant comme les choses sont changées. Depuis que le nouveau Gouvernement a mis fin aux mesures révolutionnaires; qu'il a commencé son regne par des actes de justice et d'humanité; qu'il laisse la France en repos, en cessant de la fatiguer par cette multiplicite de Dé-

---

*) Des Journalistes en étoient les échos et quelquefois ils inventoient des complots auxquels ils avoient l'air de croire eux-mêmes.

crets qui embarrassoit les administrans comme les administrés, il n'est presque plus question ni de Royalistes ni de Jacobins: tous deux sentent que leur intérêt est lié à celui du Gouvernement; l'un comme l'autre abandonne ce qu'il regarde comme impossible, et ne veut pas être un Dom Quichotte. Royalistes et Jacobins ont disparu, parce qu'on ne les fait plus paroître, qu'on ne crie plus contre eux à la tribune.

Il se place bien moins d'entraves dans le chemin du Gouvernement, précisément parce qu'il les évite, en ne renouvellant pas les fautes de ses prédécesseurs, et qu'il cherche bien plus à rendre à la France son commerce, sa tranquillité et à favoriser ses véritables intérêts, que d'affermir sa propre domination.

Mais des Ministres, qui ont de la peine à se résoudre à la paix, demandent une autre garantie: une Constitution durable. Autrefois on ne demandoit que puissance

et justice pour conclure et maintenir un traité; aujourd'hui, comme nous sommes dans le siecle des Constitutions, c'est une Constitution durable qu'ils réclament. Ils se fondent sur l'exemple de trois Constitutions qui ont péri en peu de tems; mais ils n'ont gueres pour eux que cet exemple; ils ne montrent pas les vices de la nouvelle Constitution; ils ne prouvent point comme ils l'on fait à l'égard des précédentes qu'elle porte en elle-même le germe de sa dissolution. Les hommes les plus versés dans le Droit public et politique, dont le plus grand nombre est en Angleterre et sincérement disposé à la critique des ouvrages françois, ont gardé le silence: même, l'un d'entre eux a fait des rapprochemens de l'antique Constitution à la nouvelle; ce qui, aussi bien que le silence des autres, pourroit en faire l'apologie.

Sans doute l'expérience qui consacre la nouvelle Constitution n'est pas longue; mais

ce qui s'est passé depuis sa naissance, le rétablissement du calme et de l'ordre dans toute la France, l'union des François, la reprise de leur énergie, leurs victoires sont à coup sûr des preuves d'une Constitution propre aux François, selon les principes qu'ils ont adoptés et l'esprit qui regne en général parmi eux.

Un Conseil d'Etat faisant partie du pouvoir exécutif propose la Loi: c'est toujours vers le centre de l'unité que se portent et les voeux et les besoins d'un peuple; donc le centre connoît mieux les Loix qui conviennent à l'Etat; donc il est juste qu'il en ait l'initiative. Un tribunal composé de 100 membres, dans le calme, discute ses propositions. Un Corps de Représentans composé de 400 membres prononce sur elles. Voilà le pouvoir Législatif.

Un premier Consul exerce la partie du pouvoir exécutif qui ne peut se diviser; il nomme et destitue les Ministres, les Généraux, les Ambassadeurs, les Conseil-

lers d'Etat, les Officiers de terre et de mer, les Préfets des Départemens, les Commissaires du Gouvernement près les tribunaux, etc. etc.; il remplit avec les deux autres Consuls toutes les autres parties du Gouvernement. Voilà le pouvoir exécutif.

Pour éviter les inconvéniens des assemblées primaires, il y a un pouvoir Conservateur dont les membres au nombre de 80 sont à vie. Il élit les Consuls, les Tribuns, les Législateurs, etc.; il les prend dans la liste des Notables de la Nation sur laquelle il exerce une censure.

En examinant cette Constitution il est aisé de voir que le principe de la division des pouvoirs, formant la base d'un Gouvernement durable y est respecté, et que les pouvoirs se touchent sans se heurter, sans se combattre, sans pouvoir se renverser par des usurpations.

Certes, le calme de la France est en partie son ouvrage: aussi paroît-elle avoir été méditée dans le calme et rédigée dans

le silence du Cabinet; bien différente, sous ce rapport comme sous tant d'autres rapports, des Constitutions précédentes qui ont été construites au milieu de l'effervescence du peuple, au milieu du regne des factions, des passions et de l'esprit de parti. Chacune de ses parties, chacun de ses articles semble dicté pour éviter jusqu'à la moindre commotion.

Ainsi le génie de la France veilloit sur son pays jusque dans ses revers, puisqu'ils ont donné lieu à renverser une Constitution nullement convenable à un grand Etat, à le sauver au contraire, par une Constitution salutaire et durable.

Ainsi les Puissances récemment coalisées, si elles ont voulu rétablir la Royauté dans la personne de Louis XVIII, l'ont précisément éloignée; mais elles ont la satisfaction d'avoir avancé l'époque où la France elle-même a mis fin à sa révolution, où la France s'est donné un Gouvernement compatible avec la sureté, la tranquil-

lité et l'intérêt de tous les autres Gouvernemens.

Mais des observateurs rigides, en songeant à Buonaparte, à ses grands talens, à sa prépondérance, conçoivent une inquiétude et disent: "Le Gouvernement „actuel de la France repose trop sur une „seule tête; si elle venoit à manquer; que „deviendroit la Constitution? que devien„droit le Gouvernement?"

Il est aisé de voir que ces observateurs ont, avec quelque raison, l'esprit encore frappé des diverses révolutions à laquelle une seule a donné lieu; et n'osant pas encore se persuader que celle du 18 Brumaire (10 Novembre 1799) est la derniere, ayant toujours vu la République dans ceux qui l'ont dominée, puisqu'ils ne pouvoient pas la voir du côté de ses fondemens, ils voient aujourd'hui toute la stabilité du Gouvernement dans la personne de Buonaparte. Ainsi ils ne suivent pas la marche paisible de la Constitution, ils suivent Buo-

naparte. Comme sur le champ de bataille ils le voient vainqueur, en France pacificateur, ils le voient partout, et finissent par ne voir que lui. Les voilà comme des Royalistes qui partout ne voient que le Roi.

Certes, ils rendent une grande justice à Buonaparte. Mais summum jus, summa injuria. Buonaparte comme premier Consul n'a que la portion d'autorité nécessaire pour le maintien de l'ordre dans un grand Etat; les autres parties du Gouvernement sont communes aux trois Consuls; et si deux n'ont que voix consultative, c'est précisément pour empêcher la division funeste dont les cinq Directeurs ont donné l'exemple. Les autres intérêts de la Nation sont confiés à des Corps de Représentans, et de Sénateurs qui par leurs rapports mutuels, mais indépendans l'un de l'autre, entretiennent l'harmonie entre les pouvoirs. Le premier Consul est-il absent? C'est le second qui en remplit les fonctions. Nous en avons déjà une preuve satisfai-

sante. Ainsi le Gouvernement de la France ne repose pas sur une seule tête.

„ Cependant si cette tête venoit à man-„quer, qui la remplacera? que devien-„dra la France?“

Je crois que personne ne pourroit mieux répondre à ces questions que Buonaparte lui-même. “Quoi! présumez-vous „si peu de la Nation françoise,” diroit-il à ces politiques qui semblent ne voir qu'autravers d'un drap mortuaire, “que „sans moi vous croyez, qu'elle ne „pourroit conserver sa Constitution et „maintenir un Gouvernement fondé sur „la justice et l'humanité, cette nation, „en tout tems, si fertile en grands hom-„mes de toute espece. Comme Général, „n'ai-je pas des rivaux dans Massena, dans „Berthier, dans Moreau, dans Lecourbe, „etc. etc.? Et combien d'officiers encore „subalternes, de soldats même, à qui il ne „manque que l'occasion de se distinguer

„pour s'élever successivement jusqu'au „premier rang?

„Comme *Magistrat* de la République, „n'ai-je pas des successeurs qui se sont „distingués dans cette carriere? Et le „regne de la justice qui a commencé, qui „s'est établi en France, ce regne que tous „ses Magistrats perpétueront, croyez-vous „qu'il ne produise pas des *Hopital*, des „*Daguesseau*? Oubliez-vous que la Na„tion françoise a une activité qui lui „rend le bien encore plus possible que „le mal, surtout à présent qu'elle a fait „tous les essais de Gouvernement, et „qu'elle s'attache à celui qui lui convient? „Ne considérez-vous pas que par cette „activité, nourrie par le sentiment de „ses forces, elle sait réparer les fautes au „moins sur le continent, et les faire ou„blier avant que les étrangers aient fini „leurs raisonnemens sur leurs suites.

„Et en dix ans combien d'hommes ne „se forment pas dans un Etat comme la

„France? Et qu'est-ce qui contribue le „plus à la formation de grands hommes „que l'idée de pouvoir aspirer aux pre- „mieres places, par le seul éclat de ses „talens? Quelle Puissance n'a pas l'a- „mour, l'amour de la patrie?

„Mais Buonaparte peut ne pas attein- „dre ces dix ans? une mort naturelle ou „plus encore une mort violente peut le „surprendre." C'est l'objection générale.

Quant à la premiere, je ne vois pas pourquoi elle viendroit si vîte. Il brûle un feu dans des ames élevées et actives qui ne les quitte ordinairement pas au milieu de leur carriere; et Buonaparte, pour avoir tant fait, n'y est pas encore. Meurt-on après la victoire, lorsqu'on veut la couronner de la paix? 1)

---

1) Bien des personnes doutent de cette intention. Je leur réponds: Le vainqueur devient toujours pacificateur, s'il est modéré; il rallume au contraire la guerre la plus vive, il double le nombre de ses

Que deviendroit le bonheur qui accompagne Buonaparte? . . . . Il se placeroit peut-être sur son successeur.

Quant à la mort violente; le poignard dirigé sur lui ne l'a pas atteint, lorsqu'aux yeux de beaucoup de Représentans il paroissoit un Cromvel; et qu'en effet plusieurs lui donnerent ce nom. Comment le poignard l'atteindra-t-il aujourd'hui où l'on se garde de le comparer à Cromvel, où il répare les fautes du Directoire, où la Nation se plaît à lui voir remplir la partie du pouvoir exécutif, qui pour la stabilité du Gouvernement et le repos de la France doit être entre les mains d'un seul, où son front est garanti de nouveaux lauriers, où une fidelle et valeureuse garde l'environne, où toute l'armée françoise est prête à le défendre ou à le venger.

---

ennemis, s'il outre ses prétentions: sans vouloir citer l'histoire, je dirai que cet exemple est trop neuf comme trop dangereux pour que Buonaparte veuille l'imiter.

D'ailleurs les tems des assassinats inutiles à l'assassin sont passés: ces démons vivans se sont humanisés, ils aiment à vivre et à laisser vivre. Le plaisir de raisonner sur les événemens l'emporte sur l'envie de donner lieu à un événement qui les conduiroit à une mort douloureuse.

"Mais la place de premier Consul," poursuivent les amis invariables de l'autorité héréditaire, "aura beaucoup de con-„currens, on aime à boire dans la coupe „du pouvoir: de nouvelles dissentions ne „peuvent-elles pas s'élever à l'expiration „des dix ans, et exposer la France à une „guerre intérieure et extérieure?

Tant mieux, si la place de premier Consul aura beaucoup de concurrens; cela prouvera qu'il y aura beaucoup de gens de mérite en France. Or un homme de mérite se console bien de n'avoir pas été élevé à la premiere place; son mérite lui reste avec l'estime de ceux qui le connois-

sent. Il n'y a que de faux ambitieux et des égoïstes, qui préférant leur élévation au bien être de l'Etat, sont assez audacieux pour le troubler, et se venger de celui à qui le droit a mis le pouvoir entre les mains. Sous des Princes foibles, les Gouvernemens Monarchiques sont favorables à ces hommes vindicatifs ou jaloux de l'autorité; l'histoire nous en montre des milliers d'exemples: la Constitution actuelle de la France leur ferme la porte.

Le Sénat conservateur n'est pas une Diete de Pologne, où des Magnats, des Palatins, des Starost et toute une Gentilhommerie se réunissoient pour former une assemblée tumultueuse; et avec le pouvoir d'élire un Roi, avoient la foiblesse de le recevoir d'un Roi étranger. Le Sénat conservateur est un Corps de quatre-vingts personnes inéligibles à toute autre fonction publique, distinguées ou par celles qu'elles ont déjà remplies, ou par les services qu'elles ont rendus à l'Etat; qui tiennent

dans leurs mains la liste des Notables de la Nation, dans laquelle il élisent non-seulement les Consuls, mais les Tribuns, les Législateurs, etc. etc. Nulle influence étrangere ne pourra avoir lieu, les Puissances n'auront ni ne voudront avoir le *votum exclusionis*: en cela les François se conformeront encore à la Loi Salique. Nul parti ne pourra s'élever en faveur de celui-ci ou de celui-là. Le Sénat conservateur, dans le plus grand calme, élit un premier, un second, un troisieme Consul; et les voilà chefs du Gouvernement.

On voit d'ailleurs que la place de premier Consul, n'étant pas une place à vie, ne s'environne pas pour toujours d'honneurs ni ne rassassie de richesses ; comme autrefois la place de Connétable de France. Toute honorable qu'est la place de premier Consul, elle impose plus de devoirs qu'elle ne satisfait et l'amour propre et l'amour de l'or. La pensée, qu'à telle époque il ne tiendra plus le pouvoir, ne peut

lui permettre ni injustice ni caprice: elle l'oblige de s'observer et de se modérer, elle éloigne tous les inconvéniens de l'inamovibilité. Je dis plus, cette élection de dix en dix ans évite les inconvéniens des Monarchies héréditaires, et maintient tous les avantages d'une République. Ainsi je peux dire avec raison, que la France est une République semi-monarchique et par conséquent durable.

Sans doute, des hommes rendus incrédules par le cours de la révolution et les promesses de ses divers apôtres, ne se laissent plus persuader par des démonstrations, toutes simples, toutes vraies qu'elles pourroient être: ils attendent l'expérience pour croire qu'un Gouvernement puisse être assez parfait, pour renfermer tous les avantages et exclure les inconvéniens de deux Gouvernemens opposés.

Il est vrai, ces nouveaux incrédules ont plutôt raison que les anciens. Un

pareil chef-d'oeuvre en fait de Gouvernement, n'est pas l'ouvrage de quelques jours: il semble ne pouvoir être que l'ouvrage des siecles. La plus grande sagesse humaine seroit-elle venue se placer si subitement à la suite de tant de folies, de tant d'extravagances? Il faudroit au moins vingt ans d'existence paisible au nouveau Gouvernement pour lui reconnoître des qualités aussi brillantes.

Voyons cependant si elles sont probables.

La Monarchie héréditaire qui, jusqu'au Contract social ou, pour mieux dire, jusqu'à l'explosion de la philosophie moderne, avoit paru l'institution la plus salutaire en ce qu'elle préservoit les Etats des inconvéniens des Elections, a cependant un autre inconvénient contre lequel il y a bien quelques remedes, mais que sans danger on ne peut pas toujours appliquer. C'est lorsque le Prince qui de droit monte sur le trône est un Prince

foible; aujourd'hui sujet, demain il est Roi. L'histoire des malheurs auxquels des Princes foibles ont donné lieu est bien longue; combien n'est-elle pas augmentée par les douze dernieres années du dix-huitieme siecle?

Mais dans la République semi-monarchique de la France, certes un homme foible ne parviendra pas au premier Consulat. C'est l'intérêt visible du Sénat conservateur, autant que l'intérêt de la Nation entiere, de n'élire qu'un homme qui aura donné des preuves incontestables, non-seulement de ses talens, mais aussi de sa moralité. Ou le candidat aura cueilli des lauriers sur le champ de Mars, ou sur le Parnasse ou au temple de Thémis (car des lauriers il y en a partout; il n'y a qu'à savoir les cueillir) ou il aura fait remarquer en lui l'homme d'Etat qui, à la faculté d'être dans tous les événemens le maître de son esprit, joint encore l'active prévoyance de tout

ce qui peut devenir utile ou préjudiciable à un Empire.

. . . . Si fortè virum quem
Conspexere, silent . . . .

Mes agresseurs se présentent avec une nouvelle objection: "Précisément," disent ils, "parce que la Nation françoise a aujourd'hui une prédilection pour les Militaires, parce que le premier de ses Consuls est un grand Général; que fort du suffrage et de la confiance des armées françoises, il pourra se maintenir dans sa place, sa vie durant."

Se maintenir dans sa place par l'élection libre du Sénat conservateur; je me garderai d'énoncer le moindre doute à cet égard: joignant au titre de vainqueur et de pacificateur le mérite d'avoir exercé et fini le premier Consulat avec autant de distinction qu'il l'a commencé, Buonaparte excitera la reconnoissance des François à un point que leur voeu portera le Sénat con-

servateur à l'élire une seconde fois. Cela est aussi naturel que probable.

Mais qu'il s'y maintienne par la force, par l'ascendant qu'il a sur les armées; cela n'est ni naturel ni probable. D'abord Buonaparte n'en aura pas besoin. Et pourquoi emploieroit-il un moyen superflu? En second lieu l'esprit des armées françoises et celui du peuple est aujourd'hui un seul esprit; et pour le bonheur comme pour le repos de la France, il conservera cette unité. Pourquoi les armées renverseroient-elles la Constitution contre le voeu du peuple?

Le monde est de nos jours plein d'hommes qui, voulant savamment raisonner par l'histoire, s'attachent à y puiser des objections contre le Gouvernement qui ne leur convient point, et ne cessent d'y trouver des applications à l'état actuel des choses, comme si ces applications ne les avoient pas tant de fois trompés depuis la révolution françoise, comme si cette révo-

lution ressembloit aux anciennes révolutions, comme si elle devoit finir comme comme les autres ont fini.

Ce n'est pas l'histoire seule qu'il faut savoir, c'est son esprit, l'esprit des tems où elle a eu lieu, qu'il faut connoître. Que les amis de l'histoire ne s'écartent donc pas de l'histoire de la révolution; qu'ils suivent sa naissance, sa durée et sa fin; qu'ils s'attachent à observer l'esprit du peuple françois et l'esprit qui domine en Europe; qu'ils raisonnent après, leurs raisonnemens seront plus précis et plus justes. Mais des observateurs judicieux m'attendent pour me dire:

"Quoi! vous rassemblez des preuves „ou des probabilités en faveur de la stabi„lité de la Constitution, et vous oubliez la „pierre angulaire d'un Gouvernement du„rable: vous oubliez ce que la Constitu„tion a oublié elle-même: vous oubliez „ce que tous les anciens ont regardé com„me le premier fondement d'un Etat, la

„Religion; sans laquelle il est aussi difficile, „comme le dit si bien Plutarque, de fonder „un Etat que de bâtir une ville dans les „airs."

Messieurs, on n'oublie pas ce qu'on réserve vers la fin. Sans doute si j'avois un Gouvernement à établir, je n'imiterois pas les sauvages du Canada; je laisserois subsister l'arbre antique de la Religion à l'ombre duquel nos Peres ont vécu si longtems, et je ne mettrois pas à sa place un arbre de liberté qui n'a produit encore que des fruits teints du sang des mortels. Mais il étoit entré dans le plan des Jacobins de renverser l'autel avec le trône, et d'élever sur leurs débris la froide philosophie.

Mais que vois-je? Les débris du trône et de l'autel sont partout; mais le trône reste abattu; ses défenseurs en dedans y renoncent, au dehors ils se divisent; tandis que la Religion sans défense se releve de ses propres mains. Elle reparoît avec d'autant plus de dignité qu'elle n'est pas

revêtue comme autrefois des attributs ni des signes de la grandeur humaine. Puissante sans luxe et sans richesses, elle étoit sortie du sein de l'Eternel pour y replacer ses enfans. Telle elle se montre aujourd'hui en France, lorsque l'autorité temporelle ne lui prête d'autre appui que la tolérance.

Plus sage que ceux qui l'ont précédé, le Gouvernement actuel ne voit pas dans la Religion le retour de la Royauté; il y voit au contraire avec raison sa conservation et la consolidation de la République.

La France a éprouvé les deux fanatismes les plus terribles dans l'intervalle de deux siecles; le premier étoit le fanatisme religieux, le second le fanatisme politique. Un Nation n'éprouve pas deux fois le même fanatisme. Il semble qu'elle doit connoître aujourd'hui le sage milieu. Un peu de philosophie dans un Etat le préserve des extrêmes qui lui sont si funestes; à-peu-près comme un peu de papier mon-

noie, selon la remarque du célebre Adam Smith, facilite le commerce d'un Etat, tandis qu'une grande quantité l'anéantit.

Mais le plus grand ennemi d'un peuple c'est l'irréligion; l'Etat y trouve sa perte, l'immoralité qui en résulte le dévore. Il se soutient au contraire et se nourrit par la Religion. Dans quelle situation n'étoit pas la France pendant près d'un an, lorsque l'athéisme des Jacobins y exerçoit ses fureurs. Quiconque parcouroit ce malheureux pays pendant ces jours d'effroi, croyoit marcher sur une terre gouvernée par des brigands déchaînés. Les misérables croyoient faire tomber le ciel, et c'étoit l'enfer qu'ils faisoient éprouver à la terre.

"Mais puisque c'est une vérité consa-
„crée par l'expérience de tous les tems, que
„la Religion est la force morale d'un Etat;
„que la Législation et la Religion s'aident
„et se fortifient mutuellement; pourquoi les

„auteurs de la nouvelle Constitution ne „lui ont-ils pas donné cet appui?"

Il y a des esprits à qui il faut tout ou rien: ce ne sont pas les plus profonds; mais il faut les tranquilliser. Qu'importe, leur dirai-je que la Constitution porte en elle-même l'appui de la Religion ou qu'elle le reçoive de la tolérance du Gouvernement. La Religion n'est-elle pas toujours la même? faut-il, pour qu'elle répande ses consolations, qu'elle reçoive les honneurs d'une Constitution? N'est-ce pas plutôt un hommage que lui rend la Législation, en l'abandonnant à son propre pouvoir? Oubliez-vous que la Religion n'est jamais plus belle que lorsqu'on la pratique? Or la plus belle pratique de la Religion, est la soumission aux Loix, dès qu'elles ne troublent pas l'exercice de votre culte. Faut-il, que, parce que le trône ne peut pas être rétabli, ce trône qui rendroit au culte son éclat, à ses Ministres les biens;

faut-il, dis-je, laisser la France sans culte? N'est-ce pas faire dépendre le spirituel du temporel et donner la préférence au dernier? disons en peu de mots, c'est montrer un esprit rétréci et un coeur peu brûlant de l'amour du prochain. *)

Beaucoup de Prêtres avant la révolution étoient des enfans gâtés de l'Eglise; la France leur offre aujourd'hui l'occasion d'en être de sages modeles. C'est l'Eglise primitive qui renaît. Puisse-t-elle faire revivre la pureté des moeurs de son tems!

D'autres discoureurs se présentent sur le champ de la politique, sur lequel il y

*) On sait que le Gouvernement de France montre une considération particuliere pour le chef actuel de l'église Catholique. Qui honore le chef, honore les membres. Ainsi le tort seroit du côté de ceux qui ne profiteroient pas des dispositions aussi favorables d'un Gouvernement qui, par une simple déclaration de soumission à ses Loix civiles, les invite à venir prêcher la morale de Jésus-Christ dans le sein de leur patrie.

a toujours bien plus de combattans que sur le champ de Mars, et croient voir dans Buonaparte l'intention de rétablir la Couronne de France: les uns la placent sur la tête du frere de Louis XVI, qui est à Mitau, les autres ne nomment pas la tête.

Voilà comme les hommes n'étant pas assez susceptibles de l'attention réfléchie que doit exciter cet enchaînement d'événemens presque toujours imprévus, offerts par la révolution, laissent de côté la réalité pour suivre les erremens de leur imagination; et c'est d'un ton affirmatif qu'ils nous les débitent.

Certes, si on regarde comme une belle action de placer la Couronne sur la tête du frere de Louis XVI, c'est rendre justice à Buonaparte que de l'en croire capable. Mais cette action seroit-elle possible? seroit-elle utile? Peut-on, avec la moindre vraisemblance, en attribuer l'intention à Buonaparte.

Comment une Nation qui a déployé si long-tems une énergie qu'on n'attendoit pas d'elle, d'un côté pour n'avoir point de Roi, de l'autre pour ne pas recevoir de Loix étrangeres, pourroit-elle voir ses efforts annullés par l'unique volonté du premier Consul? Seroient-ils passifs spectateurs, les deux autres Consuls? le Conseil d'Etat? le Sénat conservateur? le Tribunat? le Corps Législatif et toutes les administrations départementales?

Et comment Buonaparte pourroit-il, après avoir conduit les armées françoises au travers de la mort à la victoire pour la République, les livrer ensuite à un Roi qu'elles ne reconnoissent plus, qu'elles ne veulent plus?

Comment peut-on supposer à Buonaparte le dessein de rétablir le trône, lorsqu'habitué à voir toutes ses entreprises couronnées par le succès, il en tenteroit une qui nécessairement le feroit échouer? Il n'auroit donc rendu le calme à la France

que pour lui faire succéder le plus terrible orage, que pour rallumer la guerre civile : il n'auroit réveillé l'énergie des François que pour les faire revenir d'où ils sont partis, il y a onze ans ? Ils oublient, ces rêveurs politiques que le point d'honneur des François ne leur permettroit pas de reprendre un Roi contre lequel ils ont soutenu une guerre si longue et si meurtriere.

Il y a eu cependant dans le cours de cette révolution quelques momens favorables à la Royauté, où un Général eut pu devenir le *Monck* françois. Les circonstances en offrent quelquefois qu'il est instant de saisir, si on ne veut pas les laisser échapper. Mais, si on les manque, ils ne reviennent plus. Le Gouvernement qui leur survit, s'applique à les éviter ; et celui qui triomphe aujourd'hui en France, les a éloignés pour long-tems par la victoire ; et, en persévérant dans sa

sagesse et sa modération, il ne les rapprochera jamais.

Je citerai deux de ces momens comme paroissant les plus probables.

L'un étoit en 1795, où la Nation françoise après avoir éprouvé tous les fléaux de la tyrannie et de l'anarchie, n'ayant pour tout argent que du papier sans valeur, pour tout commerce que l'agiotage, regrettoit le passé, demandoit une autre assemblée, un autre Gouvernement. C'est ce moment que les Puissances eussent pu saisir pour tirer le plus grand parti des dispositions du peuple françois, si elles s'étoient déclarées pour lui, et pour le renouvellement d'une assemblée comme le peuple le desiroit. Elles se fussent attaché le peuple françois; elles eussent pu assurer la paix intérieure et extérieure de la France, préserver tous les Etats des malheurs qui les ont fait gémir depuis. Mais, désunies entre elles sur le principal but qu'elles avoient à atteindre, elles ont séparé leur

intérêt particulier de l'intérêt général. Une grande Puissance continentale ayant vu que le Cabinet de Vienne avoit des vues d'agrandissement dans un tems où il falloit sauver les Etats de funestes révolutions, venoit de conclure la paix avec le Gouvernement françois qui, jusqu'au 18 Brumaire ou 9 Novembre 1799, a été entre des mains plus avides d'étendre leur domination que de donner la paix à la France et à l'Europe.

Mais, non-seulement les Puissances ont laissé échapper ce moment, le frere même de Louis XVI n'a profité ni des dispositions du peuple françois ni des mouvemens qui tendoient au rétablissement du trône dont les avenues s'ouvroient devant lui. Au lieu de prendre la voie de la persuasion, la seule voie qui convenoit à sa position, ne pouvant pas comme Henri IV y joindre la force, il offre aux François l'ancienne Constitution, comme si celle qu'une Nation

vient de renverser pouvoit être un moyen de persuasion et un point de ralliement pour elle. Le frere de Louis XVI savoit cependant que cet infortuné Roi avoit cherché à fuir Paris, pour atteindre un asyle où, jouissant de la liberté, il eût pu proposer aux François une Constitution autre que l'antique, qui leur conservoit un Corps Législatif et les maintenoit dans l'exercice de leurs droits politiques. Ainsi, en leur proposant après la mort du Dauphin une pareille Constitution, plus adaptée à l'esprit du tems que l'ancienne, susceptible des plus grandes améliorations, le frere de Louis XVI avoit l'occasion de montrer aux François ses talens, de les gagner par les graces de son style autant que par la rectitude de son jugement, de les attendrir par les malheurs de sa famille, de les toucher par sa propre situation: il pouvoit leur dire que ce n'étoit pas par la force qu'il vouloit régner sur eux, mais par la persuasion; qu'il s'offroit d'être leur

médiateur à l'égard des Puissances; que pour la paix et leur tranquillité, il étoit disposé à renoncer aux droits qu'il avoit sur le trône des Bourbons, etc. etc. Bien au contraire se disant Louis par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, etc. il pardonne comme s'il avoit le pouvoir, et menace précisément ceux qui tenoient le pouvoir dans leurs mains.

Plusieurs personnes éclairées ont regretté dans le tems que ce Prince eut sacrifié la justesse de son esprit à des conseils si irréfléchis et si dangereux. Tant il est vrai, que jusque dans leurs malheurs, les Princes sont suivis de Courtisans qui les trompent et leur déguisent la vérité, lors même qu'ils ont le plus grand intérêt à ne pas la cacher! Mais c'est une victoire qu'ils vouloient remporter sur ce qu'ils appeloient les Monarchiens, c'est-à-dire, les amis d'une Monarchie tempérée; et ils ne voyoient pas que cette victoire entraî-

neroit une défaite perpétuelle pour eux et pour leur Prince.

L'autre moment est celui qu'ont présenté les revers des armées françoises en 1799, et le mécontentement qu'excitoit en France la conduite oppressive du Directoire.

L'Italie étoit près d'être reconquise; la Suisse étoit fortement menacée; les armées mal payées montroient de l'humeur, la désertion les affoiblissoit; la Vendée et les Départemens de l'Ouest arboroient de nouveau l'étendard de la Royauté; il ne leur manquoit que des munitions de guerre et quelques renforts pour se montrer et prendre une attitude imposante. Mais les Anglois et les Russes ne descendent pas en Bretagne, où ils eussent trouvé l'esprit des habitans favorable à la Royauté et qu'ils ne retrouveront plus; ils vont en Hollande où les habitans sont essentiellement républicains, et par des préjugés ineffaçables ont une aversion pour la

maison d'Orange comme pour la maison de Bourbon. Si cette expédition se fut faite en Bretagne plutôt qu'en Hollande, la plus importante Province de la France, la Bretagne, pouvoit tomber au pouvoir du frere de Louis XVI, la Normandie pouvoit suivre cet exemple, la France n'avoit plus de marine, perdoit ses ports les plus considérables; Paris même étoit menacé.

O France! Tout me prouve que ta destinée est d'être et de rester une République semi-monarchique.

Mais il est encore des hommes avides à déprimer un homme qui, par l'unique essor de ses talens, s'est élevé au-dessus des autres. Ils fouillent dans sa vie publique et privée pour trouver des fautes à lui reprocher. Ainsi ils viennent dire:

"Buonaparte en 1795 a paru, pour la „premiere fois en soutenant le Décret qui „maintenoit les deux tiers de la Conven„tion dans le Corps Législatif contre le „voeu manifeste de la Nation françoise

„desirant une nouvelle Représentation, et „le 13 Vendémiaire (5 Octobre) il a pris „les armes contre les Sections de Paris."

En présentant le fait de cette maniere, il semble déposer contre Buonaparte. Voyons si, sous un autre rapport, il le justifie.

Buonaparte étoit un jeune homme qui se sentoit le talent de commander: il étoit venu à Paris pour y solliciter un commandement. Il s'adresse à cet effet à ceux qui avoient le pouvoir en mains ou alloient l'avoir. Ceux-ci lui parlent de projets contre-révolutionnaires qui se manifestent dans les Sections, et lui montrent une occasion de se distinguer en aidant, par ses talens militaires, à les réprimer. Buonaparte, jeune, bouillant, brûlant du desir de se signaler croit à ceux qui lui promettent un commandement, et il devient le guide de Barras dans les journées du 13 et 14 Vendémiaire. Certes la séduction est claire: il y a long-tems que les Parisiens l'en ont acquitté.

Mais les mêmes Censeurs croient avoir encore à reprocher à Buonaparte d'avoir, par les adresses de son armée en Italie et par la proclamation qu'il lui a adressée, favorisé le Triumvirat, pour effectuer sa journée du 18 Fructidor.

On peut répondre à ces Messieurs, que Buonaparte étoit depuis près de deux ans en Italie: à peine ses immenses occupapations lui laissoient-elles le tems de lire les papiers publics: dirigeant à la fois une armée et une négociation, il n'apprenoit la situation de la France et les opérations du Corps Législatif, que par le Directoire qui les lui annonçoit comme contre-révolutionnaires. Dans sa position et dans son éloignement, ne pouvant s'assurer du contraire, il croyoit aux assertions du Gouvernement qu'il devoit supposer instruit et dont il dépendoit. Il a donc été entraîné par les mêmes hommes et presque de la même maniere, comme en 1795.

Si ce sont là des fautes, il les a réparées

d'une maniere si éclatante que l'historien les oubliera peut-être. Quant à moi, je ne les ai pas oubliées ici, uniquement pour éviter le reproche de les avoir passées sous silence.

Nullité démontrée des motifs qui portent le Gouvernement d'Angleterre à continuer la guerre contre la France.

Je vais avoir à combattre quelques objections plus fortes que les précédentes. Elles sont appuyées de deux cents vaisseaux de ligne, de la conquête de presque toutes les possessions hollandoises et françoises, d'une Puissance maritime qui met le commerce et l'or des deux mondes entre les mains de l'Angleterre.

"Nous sommes les Maîtres de la mer," disent ces fiers insulaires. "La Républi-„que françoise avec tous ses Alliés ne peut

„nous ôter cet empire; elle n'a plus de „marine, il lui faut trente ans au moins „pour la relever. Nous pouvons continuer „la guerre contre elle sans en rien crain„dre, et conserver ainsi notre domination „sur les mers."

Il y a en effet de la fierté dans ce langage, mais voyons s'il y a autant de vérité.

Ecoutez, braves Anglois, n'est-il pas vrai que vous tenez votre empire sur les mers, moins de votre habileté que du systeme révolutionnaire de la France et des fautes qu'ont faites ses divers Gouvernans. Ce systeme n'a-t-il pas enlevé à la marine françoise tous ses meilleurs officiers qui ont bien été remplacés quant à la bravoure, mais non quant à la tactique navale et militaire. Voilà la premiere cause des avantages que vous avez obtenus sur la marine françoise. Mais, dès que la France aura formé de bons officiers, de bons matelots, elle retrouvera sa marine: les vaisseaux se construisent plus facile-

ment que ne se forment les hommes à talent; et ne croyez pas que pour former ces hommes, il faille trente ans. Vous savez comment ils se forment. Que d'habiles officiers n'avez-vous pas, parmi votre jeunesse, à qui il n'a fallu qu'une campagne pour signaler leurs talens?

La marine françoise n'aura-t-elle pas le même avantage, surtout, lorsque dirigée par un Gouvernement éclairé et juste, elle voudra rivaliser avec vous, et se distinguer autant sur la mer, que les armées de terre se sont distinguées sur le continent. Vous savez ce que peut l'amour de la gloire, le véritable patriotisme, puisque vous en êtes susceptibles.

Certes, vous ne parviendrez plus à couper la ligne d'une Escadre françoise, lorsque les deux Escadres seront en présence et auront donné le signal du combat.

Ce qui vous a réussi le 1er Juin 1794 sur les François, ce que vous avez ensuite éprouvé avec le même succès sur

les Espagnols et sur les Hollandois, ne seroit pas une raison de le tenter dorénavant. Quel est l'Amiral françois qui ne s'y opposeroit en serrant la ligne de son Escadre, comme tous l'avoient fait jusqu'à cette guerre-ci. Cessez de compter sur l'impéritie ou la malhabileté.

Abandonnez aussi l'idée de vous croire les Maîtres absolus de la mer, par la supériorité de votre marine sur celle de la France, de la Hollande et de l'Espagne.

Le Trident de Neptune n'est pas toujours le Sceptre du monde. On n'est pas sûr de garder toutes ses possessions éloignées, uniquement parce qu'on a un grand nombre de Citadelles flottantes. Ce que vous avez pu prendre aux Hollandois, les François peuvent au moins vous en reprendre une partie, surtout n'ayant plus que vous à combattre. Des expéditions secretes peuvent échapper à votre connoissance, à votre vigilance. Des soldats françois une fois débarqués,

les places sont à eux. Et c'est précisément pour éviter ces expéditions et ces surprises, que votre Ministere prodigue votre or pour occuper les François d'une guerre continentale, diriger sur elle toutes leurs forces et parvenir à les épuiser.

Vous voyez comme il a été trompé dans son attente. Cet or qu'il prodigue, au lieu de servir ses Alliés et d'épuiser la France, tombe entre les mains des François. Vos subsides deviennent la solde des armées républicaines.

Mais le motif le plus puissant qui paroît porter sans cesse votre Cabinet à rallumer et à nourrir la guerre contre la République françoise, c'est la crainte que la paix avec la France victorieuse sur le continent, alliée de l'Espagne et de la Hollande, maîtresse des Pays-bas, ne mette les François bientôt dans une position à devenir formidables à l'Angleterre. Si cette crainte est fondée, il me semble que le Cabinet de St. James, au lieu de

l'affoiblir, la fortifie au contraire par la guerre. Ebloui par les succès des Russes et des Autrichiens de l'année derniere, il a oublié ceux des François en 1797 et leur marche sur Vienne, tandis qu'il rappelle et ces succès et cette marche à leur mémoire. Que ne peut-on attendre des François après la victoire de Marengo? . . . .

Est-ce qu'une paix honorable, juste et solide avec la France, qui elle-même veut cette paix, ne rassureroit pas plutôt votre Gouvernement sur ses craintes qu'une guerre malheureuse pour ses Alliés, pour les peuples de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse; malheureuse pour une grande partie de l'Europe.

Votre Ministere ne pourroit-il pas concevoir une idée plus grande, plus salutaire à l'Angleterre, à l'Europe, je dirai avec raison, au monde entier? Elle existe cependant dans quelques bonnes têtes; pourquoi n'est-elle pas dans celles de Mr.

Pitt, de Lord Grenville, de M. Windham, etc. etc., si fertiles d'ailleurs en idées?

Mais contemplant leur redoutable marine, l'étendue de leur commerce et le numéraire qu'il leur procure, ils se disent: "Quand même nous serions obli-„gés de renoncer à toute guerre conti-„nentale, nous pouvons maintenir la „guerre maritime contre la France; et en dé-„ployant toutes nos ressources faire échouer „toutes ses entreprises contre nous."

Quelque foible que soit cette sécurité, puisque les Escadres angloises ne peuvent pas être partout, je veux supposer que la France ne puisse rien tenter avec succès contre les possessions angloises; que résulteroit-il de la continuation de cette guerre maritime? une cherté toujours croissante, le mécontentement de tous les peuples, la voix unanime de l'Europe qui criera: La paix! La paix!

Alors il se manifeste un sentiment de justice universel, auquel le Gouverne-

ment d'Angleterre se sent obligé de céder lui-même. Et pourquoi ne le préviendroit-il pas? La paix, qui jailliroit de sa propre source, ne seroit-elle pas plus honorable pour lui? Pourquoi d'ailleurs la guerre, lorsque le but de la guerre est manqué, lorsqu'elle ne peut plus avoir de but raisonnable, lorsque sa cause primitive a entierement cessé?

Ils sont passés ces tems, où les Ministres et les membres du Parlement pouvoient demander à la France une garantie de la solidité et de la justice de son Gouvernement, où ils pouvoient exiger une paix compatible avec la sureté et l'indépendance de l'Angleterre, comme avec celle de tous les autres Etats. Ils savent maintenant que la conjuration contre les Gouvernemens n'existe plus; que les principes françois, réduits à leur pays, ne sont plus dangereux pour le dehors; que le Gouvernement actuel de la France bien loin d'avoir, comme ses pré-

décesseurs la manie du prosélytisme respecte tous les Gouvernemens, tous les cultes, et cherche à s'affermir plus, par des actes de justice et de modération, que par des conquêtes et des révolutions.

Ainsi, sous tous les rapports, la paix de l'Angleterre avec la France est non-seulement salutaite aux deux Etats, mais convenable et utile au monde entier.

Petite réponse à une foible objection.

Il me reste à finir par répondre en peu de mots à ces hommes, qui exigeant toujours la perfection des autres, sans songer à eux-mêmes, qui, dans une aisance plus parfaite que leur esprit, voudroient que je restasse pauvre et errant pour rester fidelle à ce qu'ils appellent principes, et me disent: "Quoi! vous avez si long-„tems professé les principes monarchi-„ques, comment pouvez-vous changer et „devenir Républicain?"

Mais, Messieurs les incurables, à quoi servent les principes, lorsqu'ils sont devenus inapplicables? Ne sont-ils pas des Etres de raison? Et faut-il m'y attacher lorsqu'ils ne peuvent plus être rétablis dans ma patrie? Ne dois-je pas plutôt embrasser ceux qui lui rendent le calme et la tranquillité; puisque, pour rétablir les anciens, il faudroit la troubler de nouveau; il faudroit que de nouveaux torrens de sang coulassent pour faire revivre l'ancienne monarchie. Quel voeu insensé, inhumain, ne formerois-je-pas dans ce cas? La sagesse d'ailleurs n'est-elle pas de s'attacher au possible, lorsque la renaissance de la justice et de l'humanité m'en indiquent le chemin? N'est-ce pas au contraire une espece de folie, que de rester attaché à l'impossible, lorsque je ne vois aucun moyen de le changer, ou de le rendre possible?

Mais, me réplique-t-on, vous ne

donnez point de preuves d'une constance héorïque?

A quoi bon ces preuves, lorsqu'elles sont perdues pour la société, pour ma patrie, pour les miens?

La France a repris le regne de l'humanité: Eh bien! La France redevient une seconde fois ma patrie, ma patrie selon le coeur comme en vertu de la naissance.

J'y rentrerai pour me réunir à la Coalition de ses honnêtes habitans dont le but, aussi louable que possible, est de se rallier au tour de la Constitution et de perpétuer l'empire de la justice et de la modération.

Courte adresse aux François.

O François! ô Nation favorisée du Ciel! La tranquillité succede enfin aux troubles sans cesse renaissans qui, d'un

peuple fait pour le bonheur, sembloient avoir changé sa destinée. Une Constitution, adaptée à vos idées actuelles, préservative de toute commotion, assure votre liberté comme votre égalité civile, met fin au choc des opinions qui vous ont divisés si long-tems. Un Gouvernement revenu aux principes, sur lesquels on ne dispute plus, conservateurs, dans tous les tems, de l'ordre public, vous garantit des dissentions politiques et religieuses, et vous met en possession de ce sage milieu dont les diverses factions vous ont éloignés. Vous sentez, vous éprouvez déjà ces avantages, puisque vous ne demandez que la paix pour en jouir constamment. Vous êtes au dernier acte de votre révolution, contens d'avoir enduré les premiers, puisqu'à l'exception de quelques scenes, il n'y a que celui-ci qui puisse sécher les larmes que les autres ont fait couler:

Semblables au navigateur qui de re-

159

tour dans le port, après une longue traversée a éprouvé tous les dangers de la mer, a lutté contre les quatre élémens; son vaisseau, démâté par une violente tempête, avoit menacé plusieurs fois de couler bas, le feu du ciel même ne l'avoit point épargné; mais les efforts des matelots, l'habileté des officiers l'ont sauvé; ils l'ont ramené dans le port d'où il étoit parti: une quantité de matelots a péri, plusieurs officiers, le Capitaine même a succombé; mais les fondemens du vaisseau ont resté, il ne lui faut que de nouveaux mâts et de nouveaux agrès, sans oublier le radoubage. Alors seulement le navigateur passe en revue les dangers qu'il a éprouvés dans la traversée; il contemple ses peines passées, pour mieux se livrer au plaisir de leur être échappé. —

François! Vous voilà comme ce navigateur, vous vous livrez à la joie comme lui, après avoir traversé une révolution, au milieu de tant d'orages, au milieu de tant de dangers.

François! Votre gloire militaire est assurée. C'est maintenant le tour de la sagesse.

Votre République naquit de la guerre, elle vécut de la guerre; la paix, la justice, la modération, les moeurs la maintiendront.